

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2023

Etaient présents :

Denis BARROT

Philippe BOUTEILLE

Alexandra CHEVALIER

Eric DUTRIEVOZ

Guy FRACHE

Pierre LUCIANI

Eric MARCEL

Edward MORGAN

Mélanie PEREZ

Camille ROBESSON

Membres en exercice : 10

Membres présents : 10

Membres excusés : aucun

Convocation : du 3 juillet 2023

Secrétaire de séance : Pierre LUCIANI

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le vendredi 29 septembre à 19h30 en mairie sous la présidence du maire Monsieur Philippe Bouteille.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

BULLETIN INTERCOMMUNAL

L'élue en charge de la coordination du bulletin intercommunal fait part des avancées sur la rédaction des pages « Saint-Jean-des-Vignes ». Elle rappelle aux annonceurs et rédacteurs que les dernières contributions sont attendues promptement. A ce jour, le bulletin 2024 compte moins d'annonceurs que les autres années. Pour mémoire, le thème retenu cette année pour le bulletin est celui des jeux olympiques. Il s'agit de la 44^{ème} édition.

FINANCES

Etat des finances au 1/9/2023 :

L'adjointe aux finances présente l'état des finances au 1/9/2023. Il est à retenir que les finances ne présentent pas de problématiques particulières même si quelques évolutions budgétaires sont à noter, et en particulier :

- Sur la section de fonctionnement : un transfert des frais de prise en charge du busage des fossés sur la route des Pierres Dorées à la CCBPD (10 070€ prévus au budget), un gain sur le versement à venir du fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les

mutations à titre onéreux non prévu au budget (représente 45 357€), une perte sur la participation de la CCBPD aux frais afférents à la voirie (dont le montant reste à préciser mais qui devrait représenter entre 15 000€ et 17 500€ de perte) ;

- Sur la section d'investissement : des demandes de subventions en attente.

Le Conseil Municipal est informé du virement de crédits réalisé du compte 022 « dépenses imprévues » vers le compte 65548 « autres contributions aux organismes de regroupement », ce, afin de permettre le financement des travaux de remplacement d'armoires électriques nécessaires au fonctionnement de l'éclairage public.

Par ailleurs, il est prévu d'étudier la modalité de financement du site Internet et des deux reprises de concessions en attente lors du conseil municipal de décembre 2023, au vu de l'avancement des différents projets d'investissement.

Refonte du site Internet :

L'élue en charge de la communication explique que le choix du prestataire qui va œuvrer à la refonte du site Internet communal se porte sur ID-COM. Le devis s'élève à 4 765.2€ TTC pour la partie conception du site Internet, et 39.6€ TTC de frais mensuels couvrant le renouvellement du nom de domaine, l'hébergement, la maintenance et la sécurité du site Internet.

Il est proposé que le calendrier de travail à la refonte du site Internet soit organisé d'octobre 2023 à avril 2024 à partir d'une réunion en interne et deux réunions avec le prestataire.

→ Le Conseil Municipal valide la proposition de travail sur la refonte du site avec ID-COM. Trois élus supplémentaires se joignent à Mélanie PEREZ pour constituer le groupe de travail du site Internet, à savoir : Pierre LUCIANI, Eric DUTRIEVOZ et Philippe BOUTEILLE, Maire.

Internet-téléphonie :

En raison de la vente du réseau EPARI (Etablissement Public des Autoroutes Rhodaniennes de l'Information) par le Département, le branchement Internet n'est désormais plus gratuit pour la Commune. Par ailleurs, le matériel téléphonique de la Commune est vétuste. De ce fait, le premier adjoint propose au Conseil Municipal de réaliser un investissement sur du matériel téléphonique et informatique permettant le câblage à la fibre. Des travaux préparatoires ont d'ores et déjà été réalisés en interne. Pour les abonnements (Internet et téléphonie) et l'achat des téléphones, trois devis ont été réalisés, à savoir :

- La fibre Lyonnaise qui propose un devis à 2 157€ TTC de frais d'installation et achat des téléphones, puis 264€ d'abonnement Internet et téléphonie,
- Nomotech qui propose un devis à 0€ de frais d'installation et 252€ d'abonnement Internet et téléphonie ainsi que location des téléphones,
- ACRT qui propose un devis à 281€ de frais d'installation, et 293€ d'abonnement Internet et téléphonie ainsi que location des téléphones.

→ Le Conseil Municipal opte pour le devis proposé par Nomotech pour la téléphonie et l'abonnement Internet.

Extension du cimetière communal :

Les élus en charge du dossier cimetière présentent les avancées propres à l'extension du cimetière communal, à savoir :

- Les obligations réglementaires présentées par les juristes du Centre de Gestion du Rhône et notamment : l'obligation de disposer d'un terrain commun de 11 places, de respecter les espaces inter-tombes et des dispositions précises concernant le mur ou la clôture ;
- L'accompagnement du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) quant à l'agencement paysager du cimetière et de ses abords, accompagnement qui donnera lieu à une

présentation-débat de leurs conseils lors d'une commission à organiser le vendredi 1^{er} décembre avant le conseil municipal ;

- Les fouilles hydrogéologiques réalisées le mercredi 27 septembre ayant mis à jour l'existence d'une couche rocheuse à 80cm de profondeur et la nécessité donc de trouver une alternative à cette difficulté technique ;
- Les différents devis propres au mur ou clôture du cimetière ainsi qu'aux aménagements d'allées, et monuments cinéraires ou funéraires.

→ Pour faire face à la présence de roche sous terre, il est décidé de réaliser des devis de brise-roche pour rendre la terre meuble et des devis pour installer du remblai sur la partie en dévers. Ces devis et le rapport de l'hydrogéologue seront présentés lors d'un Conseil Municipal ultérieur.

TEMPS COLLECTIFS DU RELAI PETITE ENFANCE ITINERANT A SAINT-JEAN-DES-VIGNES :

Le Maire évoque la demande du Relais Petite Enfance Itinérant (RPEI) « *sur La Route Des Copains* ». Ce dispositif est un service gratuit géré par la CCBPD. Il s'adresse aussi bien aux familles qu'aux assistants maternels et aux professionnels de la garde d'enfant à domicile. Il accompagne les parents dans leur recherche d'assistants maternels, leur rôle d'employeur lors de l'embauche, pendant les permanences des après-midis.

Les matins sont consacrés aux temps collectifs proposés sur différentes communes du territoire du relais. Ils sont ouverts aux assistants maternels, et aux enfants qu'ils accueillent (0-6 ans), mais également aux professionnels de la garde d'enfant à domicile. Ils ont lieu de 9h à 11h et sont animés par une éducatrice de jeunes enfants. Ce temps est propice aux échanges entre enfants, ce qui favorise leur socialisation et leur propose des espaces de jeux et d'éveil adaptés à leurs besoins.

En raison d'une forte demande des usagers, des temps collectifs se déploient sur de nouvelles communes. C'est pourquoi le RPEI s'est tourné vers Saint-Jean-des-Vignes pour demander l'accès à la salle des fêtes un mardi matin sur deux en période scolaire.

→ Le Conseil Municipal **DONNE SON ACCORD**, à l'unanimité des membres présents, pour :

- autoriser le RPEI à occuper la salle des fêtes communale un mardi sur deux en période scolaire de 8h30 à 12h ;
- donner au Maire pouvoir afin de signer la convention de mise à disposition et poursuivre l'exécution de la présente délibération.

AUTRES ACTUALITES :

- **Rentrée pour l'école** : l'élue en charge de l'enfance fait part de ses échanges avec la Directrice de l'école : la demande de mobiliers pour ranger les cartables est validée par l'équipe enseignante, une solution de peinture temporaire pourra être mise en place sur la verrière pour lutter contre la chaleur du hall l'été prochain, les enseignantes de cycles 2 et 3 vont expérimenter l'école dehors une fois tous les 15 jours (matériel pris en charge par le sou des écoles).
- **Forum des associations** : peu d'habitants se sont déplacés au forum des associations. Deux modifications sont envisagées pour l'année prochaine, à savoir : changer le format du forum des associations par un « apéro-info des asso » et prévoir l'évènement entre le 28/8 et le 5/9.
- **Social** : trois sujets évoqués :
 - La fin du registre canicule s'est bien passé et grâce à l'implication d'habitantes-bénévoles que la mairie remercie,

- La livraison de colis de Noël sera réalisée comme l'année dernière, intégrant notamment des créations faites par les enfants de l'école et de la garderie,
- Une réunion sera organisée le jeudi 5 octobre prochain à 18h30 pour penser les colis et événements seniors avec les élus intéressés et les habitantes-bénévoles. L'implication des enfants du CME pourrait être réfléchi dans ce cadre.

▪ **Actus divers** :

- Deux mariages ont eu lieu cet été : Eliane DOUBLIER et Alain STIVAL le 12/08/2023 ; Auriane LECLERC et Maxime DUBOIS le 26/08/2023,
- Des permanences d'avocate en droit du travail sont proposées pour le secteur privé (20 min de consultation gratuite) par Maître Hélia DA SILVA. La première permanence est prévue le jeudi 5/10 de 18h à 19h,
- L'espace de vie sociale de Cap Générations porté par la CCBPD se déplacera désormais environ tous les 2 mois le vendredi matin pour proposer des permanences d'accès aux droits, d'information ou d'échanges libres avec les habitants,
- Seront mis en place « *les ateliers de Marie Mairie* » 4 samedis matin sur l'année 2023-2024 : novembre (couture pour colis de Noël), janvier (prépa scénettes/chansons pour spectacle seniors), mars (spectacle seniors), mai (décoration du jardinage),
Un rafraîchissement des informations en libre accès à la Mairie a été réalisé cet été,
- A noter d'ores et déjà, la date de plantation 2024 est fixée **au samedi 25 juin 2024**.

RETOURS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE EXTENSION DE LA CARRIÈRE

Le Maire présente la conclusion de l'enquête publique qui est la suivante :

En conclusion, j'émet un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société LAFARGE CEMENTS pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'extension de la carrière du Val d'Azergues assorti de la réserve et des recommandations suivantes :

Réserve n°1 : Il est demandé au maître d'ouvrage de mettre en œuvre sa proposition de suivi et d'analyse pour la source de Fonjards.

Recommandation n°1 : Il est recommandé au maître d'ouvrage de poursuivre ses efforts de communication avec les riverains en permettant aux nouveaux arrivants des communes de Belmont d'Azergues, Saint-Jean-des-Vignes et Charnay de visiter la carrière et en ouvrant plus largement aux riverains les CLE annuelles.

Recommandation n°2 : Il est recommandé au maître d'ouvrage de veiller à ce que les niveaux de vibrations à proximité des habitations restent similaires ou inférieurs aux niveaux constatés dans le cadre de l'exploitation actuelle.

Recommandation n°3 : Il est recommandé au maître d'ouvrage de poursuivre la réduction des émissions de poussières pour tendre vers une limitation des émissions à 350mg/m²/jour à proximité des habitations.

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS :

Le Maire évoque le dispositif de participation citoyenne « voisins vigilants » qui doit permettre de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Fondé sur la solidarité du voisinage, le concept vise à développer, chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité dans son quartier, son lotissement ou son village, un comportement de nature à mettre en échec la délinquance. Des personnes volontaires seront désignées et sensibilisées en vue :

- de l'accomplissement d'actes élémentaires de prévention tels que la surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers...
- d'une posture de vigilance accrue à l'égard des comportements et événements suspects (démarcheurs trop insistants...)
- de l'acquisition du réflexe de signalement direct aux autorités compétentes de tout fait anormal (véhicules semblant en repérage, dégradations, incivilités...)
- une convention a été mise en place entre la gendarmerie et la Mairie en 2016 (décision prise lors du CM du 5/2/2016).

Cet été plusieurs cambriolages ont eu lieu notamment sur le chemin de Porrière. Une habitante a questionné le fonctionnement du dispositif du Saint-Jean-des-Vignes.

→ Le Conseil Municipal décide de relancer le dispositif Voisins Vigilants. Une réunion sera organisée avec la gendarmerie prochainement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Sécheresse 2023 : deux habitants ont fait part de détériorations consécutives à la sécheresse de cet été. Comme l'année dernière, une campagne de remontées d'éventuels dommages occasionnés par la sécheresse 2023 va être conduite par Panneau Pocket et Panneau d'affichage. Les informations récupérées seront transmises au service en charge des catastrophes naturelles via la Préfecture en début d'année 2024.
- Carto guide de la CCBPD : le Département va rééditer un nouveau carto-guide couvrant le territoire de la CCBPD. Guy Frache sera l'interlocuteur privilégié du service sport et actions éducatives en charge de cette réédition.
- Course des 9 clochers : auront lieu le 7-8 octobre 2023. Trois coupes seront données aux organisateurs. Des signaleurs sont recherchés pour sécuriser la jonction entre la rue St-Vincent et la route des Pierres Dorées.

SEANCE LEVEE A 22h15.

**PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :
LES VENDREDIS : 3 NOVEMBRE A 18H30 ET 1^{ER} DECEMBRE A 19h30**